



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 2 du 01 09 2020



Campagne 2020-2021



**A retenir cette semaine :**

**Colza :**

- Mise en place des pièges dans les parcelles semées pour surveiller l'arrivée des ravageurs.
- Présence de repousses de céréales.
- Signalement de petites altises mais attaques de faible intensité.

**Sommaire**

Colza	p 02
Tournesol	p 08
Sojat	p 08
Betterave	p 09



**Réseau 2020-2021**

Le réseau BSV Bourgogne - Franche Comté est actuellement en train de se constituer. Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 29 parcelles.

**Stades des colzas**

A l'Ouest de la région (Yonne, Nièvre, Côte d'Or), les semis ont débuté fin juillet et se sont intensifiés entre le 5 et le 15 août. Ils sont maintenant terminés. Les stades s'échelonnent de la graine en terre à 5 feuilles selon la pluviométrie reçue.

A l'Est (Franche-Comté, Saône et Loire et Est de la Côte d'Or), les semis ont commencé plus tardivement et une grande majorité a été effectuée pendant les 10 derniers jours. Quelques parcelles restent encore à semer. Ce secteur ayant aussi été plus sec, les stades sont majoritairement compris entre le semis et les 1<sup>ères</sup> levées.

Compte tenu des difficultés climatiques et de la problématique ravageurs des dernières campagnes, les surfaces emblavées restent pour le moment bien inférieures aux références historiques.

Des ressemis ont localement eu lieu :

- limons battus après des forts orages,
- graines semées dans le frais mais sans pluie derrière : germination puis dessèchement,
- destruction de pieds par des ravageurs.

Localisation, stade et variété des parcelles du réseau d'observation en cours de construction :

Commune	Département	Variété	Date de semis	Stade au 01/09/2020
BEIRE LE CHATEL	21		18/08/2020	B2 : 2 feuilles
BLIGNY-SUR-OUCHE	21	RGT QUIZZ	10/08/2020	B2 : 2 feuilles vraies
FONTAINE-FRANCAISE	21	ADDITION	09/08/2020	B2 : 2 feuilles vraies
MEURSAULT	21		10/08/2020	A : Cotylédons
QUETIGNY	21	RGT QUIZZ	18/08/2020	B2 : 2 feuilles
VIANGES	21	RGT BANQUIZZ	17/08/2020	A : Cotylédons
ANNOIRE	39	LG AVIRON	27/08/2020	Semis
ANNOIRE	39	FELICIANO KWS	27/08/2020	Semis
AUGERANS	39	ACROPOLE	26/08/2020	Semis
AUTHUME	39	ACROPOLE	25/08/2020	Semis



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



## Grandes cultures n° 2 du 01 09 2020

BEAUFORT	39		27/08/2020	Semis
BLETTERANS	39	CRISTIANO KWS	27/08/2020	Semis
LES HAYS	39	FELICIANO KWS	27/08/2020	Semis
MALANGE	39	ES MAMBO	15/08/2020	Semis
RUFFEY-SUR-SEILLE	39	FELICIANO KWS	27/08/2020	Semis
SAINT-LOTHAIN	39	AMAZZONITE – BLACK-BUZZ - ES MAMBO - TEMPTATION – FELICIANO KWS	21/08/2020	Semis
AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE	70	HARPEGE	04/08/2020	Semis
CHOYE	70	FELICIANO KWS	23/08/2020	Semis
FRANCOURT	70		12/08/2020	B2 : 2 feuilles vraies
HUGIER	70	DK EXCITED - FELICIANO KWS	27/08/2020	Semis
PESMES	70	LG AMBASSADOR	20/08/2020	Semis
VALLEROY	70	TREZZOR	29/08/2020	Semis
VELESMES-ECHEVANNE	70	LG AVIRON	25/08/2020	Semis
LAIVES	71	AMAZZONITE	22/08/2020	A : Cotylédons étalés
SIMARD	71	FELICIANO KWS	25/08/2020	Hors culture
CHAMPLAY	89	ADDITION	13/08/2020	Semis
GY-L'EVEQUE	89	Cola associé féverole – lentille - vesce	09/08/2020	B2 : 2 feuilles vraies
SAINT-CYR-LES-COLONS	89	ADDITION	08/08/2020	B5 : 5 feuilles vraies
SAINT-CYR-LES-COLONS	89	MELODIE - JAZZY	11/08/2020	B3 : 3 feuilles vraies 29 plantes /m <sup>2</sup>

### Mise en œuvre des pièges

#### Les pièges doivent être mis en place dès l'implantation des colzas.

Ils permettront d'appréhender l'arrivée des insectes en temps réel et de façon très locale pour avoir une lutte contre les ravageurs qui soit adaptée, efficace et raisonnée.

Les pièges sont essentiels pour pouvoir utiliser les seuils de nuisibilité et mesurer les risques sur les parcelles de colza.

Avant la levée de la culture puis en complément de l'observation des plantes, les pièges nous informent sur l'arrivée des ravageurs et leur activité.



Pièges à limaces :



Pièges à limaces (Terres Inovia)

Avant la levée de la culture, l'observation des limaces grises et noires se fait à l'aide de 4 pièges de 25 x 25 cm préalablement humidifiés par trempage, éloignés d'au moins 5 m les uns des autres.

Pour fixer les limaces et faciliter le comptage, il est possible de rajouter quelques granulés anti-limaces sous le piège.

Cette observation nécessite une attention particulière. En effet, le relevé des pièges doit s'effectuer en début de matinée en conditions fraîches et humides et en « grattant » la terre sous les pièges car les limaces sont généralement abritées entre les mottes dans les premiers cm du sol.

Les cuvettes jaunes :

Elles se placent au niveau de la végétation sauf pour les grosses altises (altises d'hiver) ou la cuvette doit être enterrée.



Cuvette enterrée (illustration Terres Inovia)

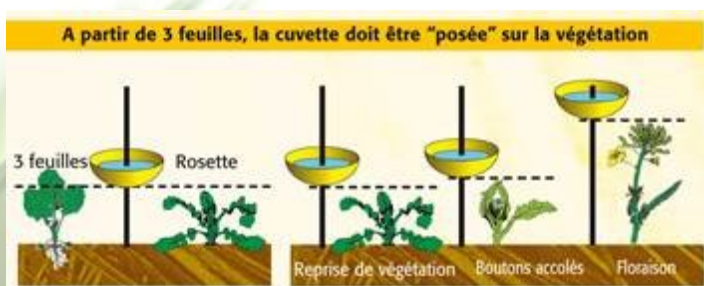
Pour capturer l'altise d'hiver ou grosse altise, la cuvette doit être enterrée, bord supérieur à 1-2 cm au dessus du sol.



L. Jung, Terres Inovia

La plupart des insectes sont attirés par la couleur jaune. L'altise d'hiver fait exception.

On enterre la cuvette dans le sol pour favoriser les captures à l'occasion de ses sauts (piège d'interception). Les altises doivent pouvoir tomber dans le piège au fil de leur avancée dans la parcelle.



Cuvette en végétation (illustration Terres Inovia)

Pour les autres insectes, la cuvette doit être toujours comme "posée" sur la végétation.



## Grandes cultures n° 2 du 01 09 2020

Quelques conseils d'usage pour que les pièges soient attractifs :

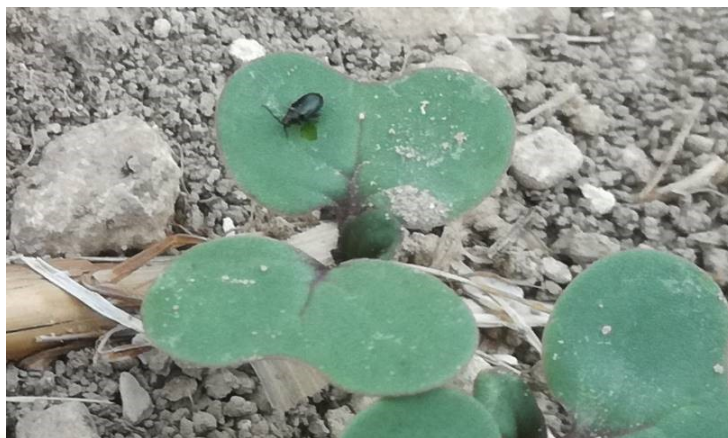
- Positionner le piège dans le champ en tenant compte des vents dominants et de la proximité d'une ancienne parcelle de colza.
- Remplir la cuvette avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de mouillant de type liquide vaisselle (pas trop). Prévoir un bidon plein de ce mélange qui reste dans la parcelle pour faire le niveau de la cuvette.
- Eviter les piétinements qui modifient le contexte de végétation. Si nécessaire, déplacer la cuvette.
- Nettoyer la cuvette jaune pour qu'elle reste attractive. Si la couleur jaune est « passée », changer la cuvette.
- Relever le(les) cuvette(s) toutes les semaines : filtrer les insectes et éventuellement les laisser sécher pour faciliter leur reconnaissance, remplacer l'eau régulièrement, repositionner la cuvette en fonction de la hauteur de la végétation.

### Ravageurs

Les premiers insectes susceptibles d'être observés dans les cuvettes sont les petites altises (ou altises des crucifères). Attention à ne pas les confondre avec les grosses altises (ou altises d'hiver) qui, en général, arrivent plus tard, vers la mi-septembre.

### Altise des crucifères ou petites altises

Il s'agit d'un petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec 1 ou 2 bandes longitudinales jaunes sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2,5 mm.



*Petite altise et morsure sur colza au stade cotylédon, E. Joudelat (CA89)*

- **Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles
- **Seuil indicatif de risque** : 8 pieds sur 10 portants des morsures **et** 25% de la surface foliaire détruite.

**La vigilance doit se porter en priorité en bordure de parcelle.**

**Dans les zones où des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraîne un déplacement de population, et donc augmente le risque.**



Pour le moment aucun cas de résistance des petites altises aux pyrèthrinoïdes n'a été mis en évidence.

### - Observations :

Dans le réseau, les 1<sup>ers</sup> dégâts sont signalés dans l'Yonne et en Côte d'Or. 5% de plantes avec morsures à QUETIGNY (21), 10% à FONTAINE-FRANCAISE (21), 20% à BEIRE LE CHATEL (21), 70% à BIGNY SOUS OUCHE (21) et 80% à ST CYR LES COLONS (89). Cependant aucune de ces parcelles n'atteint le seuil de 25% de surface foliaire détruite.

Les petites altises sont observées en cuvette à GY L'EVEQUE (89).

Hors réseau, ces insectes sont fréquemment observés, notamment à proximité d'anciens colzas ou de couverts de crucifères ; mais en deçà des seuils indicatifs de risque.

### - Analyse du risque :

- **pour les colzas qui viennent d'être semés ou en cours de levée,**

le risque est faible.



- **pour les colzas qui sont entre le stade cotylédons et le stade 3 feuilles,** le risque est moyen à élevé. Surveiller les bordures de parcelles en priorité. La vigilance est de mise, d'autant plus si la croissance du colza est perturbée par le sec.



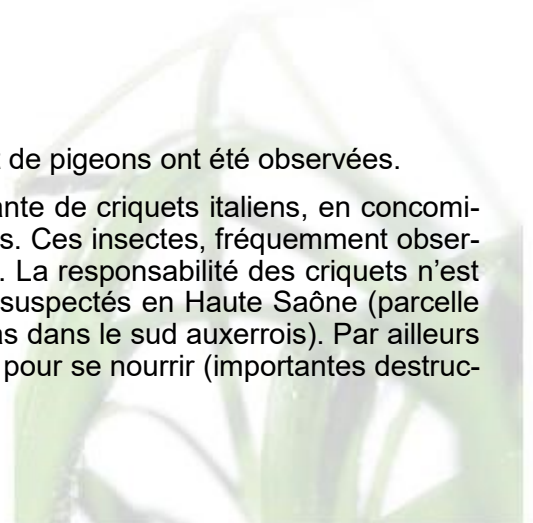
Remarque : il est possible selon la pluviométrie que les repousses de colzas de l'année dernière lèvent en même temps que les colzas de l'année. Dans ces conditions le risque de déplacer les petites altises en détruisant les repousses à proximité est accru. Attendre que les nouveaux aient dépassé la période de risque (4-5 feuilles) est préférable.

### **Autres ravageurs**

Hors réseau, des attaques sporadiques de noctuelles terricoles et de pigeons ont été observées.

La parcelle de GY L'EVEQUE (89) signale une présence importante de criquets italiens, en concomitance avec une disparition de pieds ayant occasionné un ressemis. Ces insectes, fréquemment observés cet été, ont été favorisés par l'hiver doux et le printemps sec. La responsabilité des criquets n'est pas formellement établie, néanmoins d'autres dégâts sont aussi suspectés en Haute Saône (parcelle de colza entourée de prairie) et dans l'Yonne (repousses de colzas dans le sud auxerrois). Par ailleurs il est certain que ces animaux recherchent des plantes « vertes » pour se nourrir (importantes destructions de légumineuses fourragères en Lozère en juillet).

Le risque est difficilement estimable.





*Ressemis de colza suite à disparition de pieds et criquet italien, CL Lévêque (CA89)*

Des dégâts de forficules (pince-oreilles) sont aussi signalés de façon occasionnelle.

### Adventices

Les pluies orageuses ont été favorables aux repousses de céréales, qui peuvent dans certaines parcelles, concurrencer les colzas.



*Semis du 15/08 : levée des colzas et germination du précédent blé en cours après les orages du weekend, P. Chopard (CA39)*



La sécheresse a fait rapidement avancer les stades, en particulier dans les secteurs les plus précoces et les terres les plus séchantes.

Les 1<sup>ères</sup> récoltes ont eu lieu.

De nombreuses parcelles présentent des différences de maturité dues aux hétérogénéités intraparcellaires. Elles nécessiteront sans doute une récolte en plusieurs fois pour limiter les pertes par sur-maturité.

### Récoltez au bon stade

Trop tôt		Récolte possible	Optimum (vérifiez l'humidité des graines)		Sur-maturité : risque de perte importante
30 % d'eau	15 - 20 % d'eau	10 - 15 % d'eau	9 - 11 % d'eau	8 - 10 % d'eau	4 - 8 % d'eau

L'observation des plantes, notamment des capitules, doit vous permettre d'identifier le stade optimal de récolte. Les valeurs d'humidité sont indicatives. Elles peuvent varier en fonction des régions, du contexte climatique, du taux d'impuretés, de l'état sanitaire des capitules et de leur taille.



La maturité concerne de plus en plus de parcelles de soja y compris celles en sols profonds.

Des criquets sont aussi signalés en grand nombre dans une parcelle de Haute Saône.



Criquet sur soja, E. Courbet (CA70)





# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 2 du 01 09 2020



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

